



Le Bulletin Bleu de L'Association Génération Banyuls

N ° 4 2 • O c t o b r e / D é c e m b r e 2 0 1 8

EDITO

LES GILETS JAUNES : « C'EST JAUNE, C'EST MOCHE, ÇA NE VA AVEC RIEN, MAIS ÇA PEUT VOUS SAUVER LA VIE »

Municipales 2020

C'est maintenant que cela se prépare

La presse rapporte que de nombreux maires ne souhaitent pas se représenter en 2020. Cette prise de position n'est que le reflet de la politique suivie par les gouvernements successifs depuis des années.

La baisse violente des dotations, la fermeture de nombreux services publics, les économies réalisées sur le dos des agents territoriaux, les transferts de compétences aux intercommunalités, la disparition à terme de la ressource de la taxe d'habitation, la suppression des contrats aidés, la concentration continue du pouvoir de décision à l'échelon intercommunal ou régional... c'est la disparition du cadre même de la commune qui est programmée. Nous l'évoquons dans notre dernier bulletin, le fil est rompu entre les maires et le gouvernement. Comme il

apparaît qu'il est rompu entre le gouvernement et une frange de plus en plus large de la population. La fronde des "gilets jaunes" en est la marque la plus évidente.

C'est dans ce contexte que va se placer d'entrée le début de la campagne des élections municipales.

Banyuls se place-t-elle dans cet état d'esprit ?

Jean-Michel Solé, le maire de Banyuls, a dès le mois de mai 2018, fait savoir qu'il entend bien se succéder à lui-même. Il déclare au Journal catalan "qu'il lui faudra bien un second mandat pour mettre tous ses projets bout à bout et les réaliser entièrement". Sa campagne est d'ores et déjà lancée.

Qu'est-ce qui lui permet de penser que les Banyulencs peuvent lui accorder à nouveau leur confiance ? Le bilan qu'il avance est loin de faire l'unanimité. Les travaux d'aménagement du front de mer auront coûté très cher à la commune et profité à bien peu de personnes en dehors des commerces de bord de mer. L'afflux de visiteurs n'a pas été totalement au rendez-vous cet été de l'aveu même des professionnels du tourisme. Il ne suffit pas d'avoir une belle vitrine, il faut aussi que les consommateurs

potentiels aient les moyens d'entrer dans la boutique.



La "feuille de route" est pleine mais nombre de réalisations avancées ne dépendent pas exclusivement de la Commune (port de plaisance, centre régional de sommellerie, reconstruction du centre hélioma-

rin, déménagement des EHPAD "Vincent Azéma" et "Paul Reig").

La commune aura-t-elle les moyens financiers pour se lancer en même temps dans toutes ces opérations sans délaisser les autres quartiers de la ville comme cela a été le cas dans le mandat actuel et sans recourir massivement à l'emprunt ? Banyuls est déjà - et les contribuables que nous sommes peuvent le constater chaque fois qu'ils paient leurs taxes foncières ou d'habitation - parmi les communes les plus lourdement taxées du département.

Jean-Michel Solé semble ne pas s'en rendre compte. (suite au verso)

Le Bulletin Bleu est l'expression de la volonté de Banyulencs de promouvoir une véritable démocratie participative. Ses colonnes sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'y associer.

Adressez vos contributions à :
Dominique Baudry • 1 Rond Point de la Libération • 66650 Banyuls-sur-Mer

Suivez l'actualité en vidéo sur Youtube Banyulsinfo
et sur le nouveau blog de l'association : <http://assogenebanyuls.canalblog.com>

(Edito suite)

De l'autre côté, qui pourrait se positionner face au maire sortant ?

Une chose est sûre, certainement pas ceux qui ont porté pendant le mandat actuel la voix de "la minorité municipale" comme ils aiment à se faire appeler. En dehors d'une pauvre page dans le bulletin municipal, ils n'ont brillé ni par leurs actes ni par leurs paroles - pas d'expression indépendante, pas de réunions publiques de compte-rendu de mandat...

Une initiative a été prise pour faire se rencontrer celles et ceux qui pourraient porter une alternative à la politique communale de Jean-Michel Solé. En l'état actuel, un programme pourrait être élaboré pour mieux répondre aux attentes des Banyulencs. Ce ne sont pas les pistes qui manquent tant dans le domaine de la vie quotidienne, de la défense de la viticulture, de la revitalisation du centre ville, de la politique culturelle... Il faudra pour cela qu'une personnalité indiscutable se dégage pour porter ce programme.

C'est tout l'enjeu des prochains mois pour recentrer l'action communale vers les besoins de la population, renouveler le personnel politique communal s'appuyant sur une réelle démocratie participative - qui ne peut que s'inscrire dans le rejet de la politique de M. Macron - et qui laisse une place déterminante notamment aux jeunes. C'est dans cet esprit que se place résolument l'Association Générations Banyuls.

Dominique Baudry

Lettre ouverte

Francine Séguy Les Roches Blanches 227 - A7 66650 Banyuls-sur-Mer. Jean-Pierre Brunet 3, rue Edmond Roger 75015 Paris.

Banyuls/Paris, le 29 octobre 2018

Lettre ouverte à Monsieur Solé Maire de Banyuls-sur-Mer.

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous recevoir, le 6 septembre dernier, à propos de l'entretien de la rue du Moulin à Vent. A cette occasion vous nous avez signifié que vous ne voulez pas « ... en faire supporter la charge aux impôts locaux acquittés par les Banyulencs... » sous prétexte que son assise est privée. Vous trouviez légitime d'en laisser la charge aux seuls riverains étant donné que « ... rapportée au nombre de copropriétaires, la charge devrait être supportable... ».

Vous semblez, ainsi, considérer qu'il y a deux catégories de contribuables à Banyuls : ceux qui bénéficient des investissements municipaux et ceux qui en sont exclus... à votre gré. Tous, pourtant, concourent au financement du budget municipal, avec même une surimposition pour les résidents secondaires (qui ne profiteront pas de la suppression de la Taxe d'Habitation). Cela s'apparente au non-respect du principe constitutionnel d'égalité de droits et de devoirs des citoyens devant l'impôt. Et nous paraît donc contestable.

Tout aussi contestable pour nous, votre non-respect d'une règle élémentaire de droit qui veut qu'un bien, faisant l'objet d'un usage public, soit entretenu par un financement public.

Nous vous rappelons que la rue du Moulin à vent, ainsi que la rue Jean Iché, sont ouvertes, depuis près de 50 ans, à la circulation publique. Leur dénomination a, d'ailleurs, été décidée par délibération du Conseil Municipal de l'époque, tout comme le conseil municipal du 2 avril 2015 a décidé de dénommer « Les Bastides d'Azur » la voie en prolongement de la rue du Moulin à vent, leur attribuant ainsi, implicitement, un statut « communal ».

Qui plus est, un arrêté préfectoral du 13 septembre 1991 avait porté transfert et classement dans le domaine public communal des voies, réseaux divers et

équipements annexes de l'ensemble d'habitation « Les Roches Blanches » qui avait obtenu, en son temps, le certificat de conformité. Il semblerait que l'effectivité de cet arrêté ne soit pas avérée, pour des raisons qui nous échappent.

Enfin, l'évidence de l'usage public de ces voies avait vraisemblablement, lors de la mandature précédente, conduit la Municipalité à assurer l'entretien de la rue Jean Iché.

Nous pensons être fondés à vous demander de bien vouloir reconsidérer votre position, et d'agir en sorte que soit réalisé l'éclatement cadastral, permettant de réintégrer les rues Jean Iché et du Moulin à Vent dans la voirie communale.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette légitime demande, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toute notre considération.

Francine Séguy Jean-Pierre Brunet

Handwritten signatures of Francine Séguy and Jean-Pierre Brunet.

L'assemblée générale annuelle de l'Association Générations Banyuls

aura lieu le

samedi 9 février 2019 à 10 h 30

salle Jean Jaurès

Toutes celles et tous ceux que la vie démocratique à Banyuls intéresse y sont cordialement invités.

Il n'est pas interdit de rêver

RÊVONS ...

Nous aurions un village dont l'animation culturelle serait pilotée par un élu assisté d'un professionnel - directeur de la culture rémunéré - comme en ont les villes ou villages qui ont la volonté d'offrir à leurs habitants des animations artistiques de qualité. Attribuer des subventions n'est pas une action d'animation de la politique culturelle.

Cet acteur assurerait la programmation estivale et une programmation tout au long de l'année pour les habitants. Une collaboration avec les communes voisines ouvrirait le champ des possibilités pour l'art et la culture.

RÊVONS ENCORE...

D'un espace Novelty entièrement consacré à la culture et à l'art avec médiathèque et salle de spectacle digne de ce nom et un espace Bartissol accueillant la maison des associations et toutes activités musicales et sportives.

RÊVONS TOUJOURS...

3 millions d'euros seraient investis pour mettre en valeur le quartier du cap d'One et le centre ville. Le quartier du cap d'One est vert et fleuri grâce à la créativité de ses habitants. Une réfection de la voirie serait nécessaire et, avec la volonté de tous et les aides indispensables, bien des habitations pourraient être réhabilitées en respectant le charme de leur diversité.

Un encouragement financier pourrait inciter boutiques et ateliers d'artistes à s'y installer. Pour réaliser cette opération dans un cadre de participation citoyenne une association « les amis du cap d'One » pourrait se mettre en place.

ET ENCORE...

Pendant toute la saison estivale les voitures défilent au ralenti devant le front de mer, sans intention de s'arrêter, d'ailleurs comment le pourraient-elles ? Les passagers ont le loisir de « voir la mer » le conducteur est, lui, trop

occupé à éviter piétons et garçons de café. Aménager un contournement extérieur serait une solution. Les options proposées par la DDE n'ont pas été retenues. Les riverains des déviations envisagées et la mauvaise volonté de la municipalité du moment ont fait abandonner le projet. C'est dommage car cette déviation avait l'avantage de desservir les parcs de stationnement extérieurs et de valoriser les parcours piétons pour rejoindre le front de mer ou le port.

Une telle opération ne sera possible que si une véritable concertation et une réelle participation des citoyens sont mises en place et pas seulement pour les riverains concernés.

RÊVONS ENFIN...

À un village dans lequel les citoyens n'auraient pas le sentiment de n'être que des spectateurs réduits à critiquer ou à approuver aveuglement les réalisations de leurs édiles.

Michel Surroca

Association Générations Banyuls COTISATION 2019

Nom: Prénom :
Tél : Portable :
Email

MEMBRE ACTIF 10 € • MEMBRE BIENFAITEUR 20 € - 30 € • ETUDIANT / CHÔMEUR 5 €

Bulletin à remettre à un membre de l'Association ou à adresser à : Dominique BAUDRY • 1 Rond Point de la Libération • 66650 Banyuls sur Mer

